COMMUNE de FAYS

Procès Verbal du Conseil Municipal

Année 2023

**Nombre de membres en exercice : 10**

**Nombre de membres présents : 8**

**Nombre de membres participants au vote : 10**

**Quorum : 6**

COMMUNE de FAYS

DEPARTEMENT VOSGES

Conseil Municipal du 10 février 2023

Horaires : 20h

Salle d’Ecole de la Mairie

**Personnes présentes** :

DIDIER Gérard - HODE Dominique - HOLLARD Annette - HUERTAS Anne-Marie –- PERRIN Marie-Paule - REGOURDAL Jean-Paul - RENAUD Stéphanie - TISSERANT Dominique

**Personnes absentes** : ROST Charles procuration à Mr REGOURDAL Jean-Paul

LALEVEE Laurence procuration à Mme HOLLARD Annette

**Président de la séance** : Anne-Marie HUERTAS

**Secrétaire de séance :** Jean-Paul REGOURDAL

**Ordre du jour**

Approbation du dernier PV

1. Délibération Etat d’assiette des coupes au titre de l’exercice 2023
2. Location appartement communal
3. Location Maison pour Tous
4. Questions et informations diverses

**Procès verbal**

1. **Délibération Etat d’assiette des coupes au titre de l’exercice 2023**

**Programmation de martelages de bois-Etat d'assiette 2023**

Mme le Maire donne lecture au Conseil de la lettre de **l'OFFICE NATIONAL DES FORETS, Agence Territoriale Vosges Montagne,** concernant les coupes à asseoir en 2023 dans la forêt communale de **FAYS** relevant du Régime forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à **l’unanimité de ses membres présents**

- Demande à l'Office National des Forêts, d'asseoir les coupes telles qu'elles sont définies dans son tableau, soit :

- Groupe irrégulier : parcelles N°5 et N°6

- Coupe à reporter exercice 2024 : groupe irrégulier : parcelles N°1, N°12 et N°28

- Coupe à reporter exercice 2025 : groupe irrégulier : parcelle N° 11

- Vente en bloc et sur pied

1. **Location appartement communal**

Suite à la rénovation du logement et suite à l’installation d’une cuisine intégrée, le diagnostic technique a été réalisé. Il est prévu maintenant de publier une annonce pour location.

Pour cela, il est demandé aux membres du conseil de déterminer loyer.

Proposition : 480 € + 170 € soit 650 €

Les membres du conseil donnent un avis favorable. Une délibération sera faite lorsqu’un locataire sera connu.

1. **TARIFS DE LOCATION DE LA *MAISON POUR TOUS* DE FAYS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal les tarifs appliqués pour la location de la Maison Pour Tous ;

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents,

* **DECIDE d’appliquer les tarifs suivants :**

**Particuliers extérieurs à la Commune :**

- 100 € la demi-journée plus électricité consommée

- 200 € la journée plus électricité consommée

- 300 € les 2 jours plus électricité consommée

**Particuliers domiciliés à Fays :**

- 50 € la demi-journée plus électricité consommée

-100 € la journée plus électricité consommée

-150 € les 2 jours plus électricité consommée

**Associations du Village : Amicale de Fays et Amicale Cyclo :**

-gratuité

**Associations et organismes extérieures à la Commune de Fays :**

- forfait 20 € la journée

- forfait 10 € la demi-journée

Un acte d’engagement d’occupation de la Maison pour Tous prévu à cet effet sera établi entre Madame le Maire, représentante de la Collectivité et le locataire.

**TARIFS DE MISE A DISPOSITION DE *L’ANCIENNE SALLE D’ECOLE* DE FAYS A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal la possibilité de mettre à disposition l’ancienne salle d’école de Fays dans le cas où les associations et organismes comportant un nombre limité à 20 personnes maxi sollicitent une salle autre que la Maison Pour Tous,

Après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents,

**-DECIDE d’appliquer les forfaits suivants :**

**Associations du Village : Amicale de Fays et Amicale Cyclo :**

-gratuité

**Associations et organismes extérieures à la Commune de Fays :**

- forfait 20 € la journée

- forfait 10 € la demi-journée

Un acte d’engagement de mise à disposition de l’ancienne salle de classe sera établi entre Madame le Maire, représentante de la Collectivité et le locataire.

1. **Questions et informations diverses**

* Débat Orientation budgétaire :
  + Travaux d’enfouissement,
  + abri bus, voirie,
  + Voirie et aménagement de la circulation,
  + Bâtiment : portes Maison pour Tous.
* Réseau d’eau. Sollicitation devis « Hydro service » pour un point sur le réseau
* Projet « bistrot itinérant » Lucie SONRIER

.